



Prends une longueur d'avance,
choisis l'alternance !

CEFA de l'Institut Saint-Roch

Formation
article 49

7e Professionnelle COMPLEMENT EN ELECTRICITE DE L'AUTOMOBILE (Secteur Industrie)

- ✓ Tu es passionné par les manipulations électroniques
- ✓ Tu souhaites entrer dans la vie active et obtenir une qualification supplémentaire
- ✓ Tu veux obtenir ton CESS

Alors, cette option est faite pour toi !

CETTE OPTION TE PERMETTRA :

- d'intervenir sur les circuits électriques simples de l'automobile ;
- de réaliser des travaux d'installation, d'adaptation ou d'amélioration d'un équipement électrique d'un véhicule automobile ;
- d'assurer la maintenance préventive et / ou corrective ;
- de diagnostiquer et localiser une panne ;
- de dépanner et réaliser le redémarrage de l'installation ;
- de respecter les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement.



DESCRIPTIF DU MÉTIER

L'électricien automobile accomplit des tâches d'installation, de maintenance, de modifications ou de réparations sur les installations électriques d'un véhicule automobile.

- Il accomplit des tâches liées à :
 - l'intervention sur des circuits électriques de l'automobile ; la réalisation des travaux d'installation, de modification ou d'amélioration d'un équipement électrique d'un véhicule automobile ;
 - assurer la maintenance préventive et/ou corrective ;
 - diagnostiquer, localiser une panne électrique et dépanner le véhicule ;
 - assister ou réaliser le redémarrage de l'installation.
- Il travaille en respectant les règles de sécurité, d'hygiène et d'ergonomie.
- Il veille au respect des personnes et de l'environnement.
- Il produit un travail de qualité optimale, il sait s'intégrer dans des équipes de travail et communique aisément avec ses collègues.

La formation globale visera à créer et développer sans relâche l'esprit d'organisation, de rigueur, de conscience professionnelle et insistera en permanence sur la précision et la qualité du travail.

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette 7e professionnelle est accessible aux élèves ayant réussi une 6e année et obtenu leur Certificat de qualification dans l'une des options suivantes :

- élève détenteur du CE6P et CQ6 P Mécanicien(ne) d'entretien automobile
- élève détenteur du CE6P et CQ6 TQ Mécanicien(ne) polyvalent de l'automobile
- élève détenteur du CE6P et CQ6 TQ Électricien(ne) automatique(ne)
- élève détenteur du CE6P et CQ6 TQ Technicien(ne) en électronique.

CERTIFICATION

- ✓ Une attestation de compétences complémentaires au certificat de qualification obtenu en 6^{ème}.
- ✓ Certificat d'enseignement secondaire supérieure (CESS)

ORGANISATION EN ALTERNANCE SUR UNE ANNÉE SCOLAIRE

La semaine de formation se divise en un volet théorique (15 périodes de cours/semaine) et un volet pratique en entreprise (24h/semaine). Cette formation s'organise sur une année scolaire et doit comptabiliser un minimum de 600 heures de stage.

Tu trouveras toutes les informations nécessaires pour comprendre l'organisation de l'enseignement en alternance sur le site web de l'Institut Saint-Roch, onglet CEFA.

GRILLE HORAIRE

Formation générale (CESS)

Français	4h/sem.
Formation scientifique	2h/sem.
Formation sociale et économique	2h/sem.
Informatique	2h/sem.

Formation professionnelle

Laboratoire d'électricité et d'électronique de l'automobile	5h/sem.
---	---------

Stage en entreprise	24h/sem.
----------------------------	-----------------

Cette option est organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1er septembre.

LES DÉBOUCHÉS

Vers le monde du travail :

- Ouvrier qualifié dans une entreprise du secteur
- Indépendant (sous réserve d'avoir obtenu le Certificat de gestion)
- Emploi nécessitant le CESS

Vers les études :

- Baccalauréat Technique
- Patronat – Gestion

Tu es intéressé(e) ? Tu as des questions ?

N'hésite pas à contacter la chef d'atelier :

Julie Marchand : 084/32.01.64 - julie.marchand@elmarche.be

LES AVANTAGES DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- Une formation individualisée en entreprise
- Une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice
- Une pédagogie différente où tu apprends un métier par la pratique
- Une expérience en entreprise
- Une indemnité ou une rémunération de formation
- Un accès plus facile à l'emploi au terme de ta formation

Avec l'alternance, prends de l'avance !



CEFA Institut Saint-Roch
Chaussée de Rochefort, 127. 6900 Marloie
Tel : 084 / 31 41 12 Mail : cefa@elmarche.be